

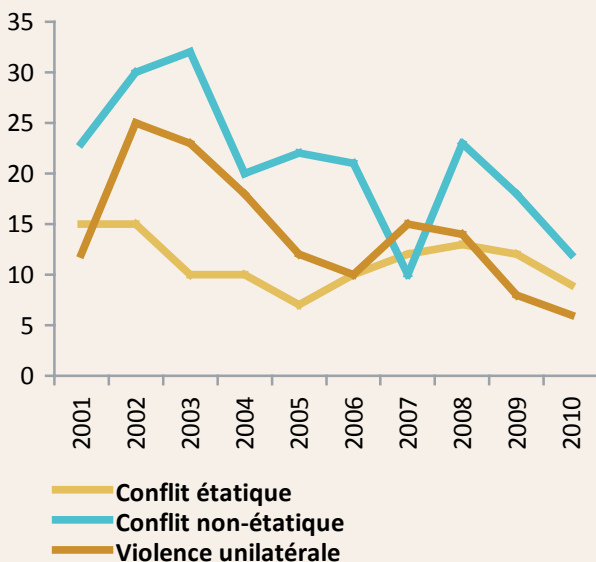


TRAFIC D'ARMES À FEU EN AFRIQUE DE L'OUEST

Quelle est la nature du marché ?

Après la Guerre froide, il y eut une période où l'Afrique de l'Ouest recevait des tonnes d'armes d'origine extérieure au continent.⁶⁴ Pour l'essentiel, cette époque a pris fin, dans la mesure où l'offre régionale suffit désormais à satisfaire la demande locale. Par ailleurs, le nombre de guerres civiles en Afrique a diminué depuis les années 90, entraînant un recul de la demande. Parallèlement, les armes introduites illégalement pendant ces années-là n'ont pas disparu, et sont toujours recyclées dans l'ensemble de la région.

Figure 26: Conflits armés en Afrique (2001-2010)⁶⁵

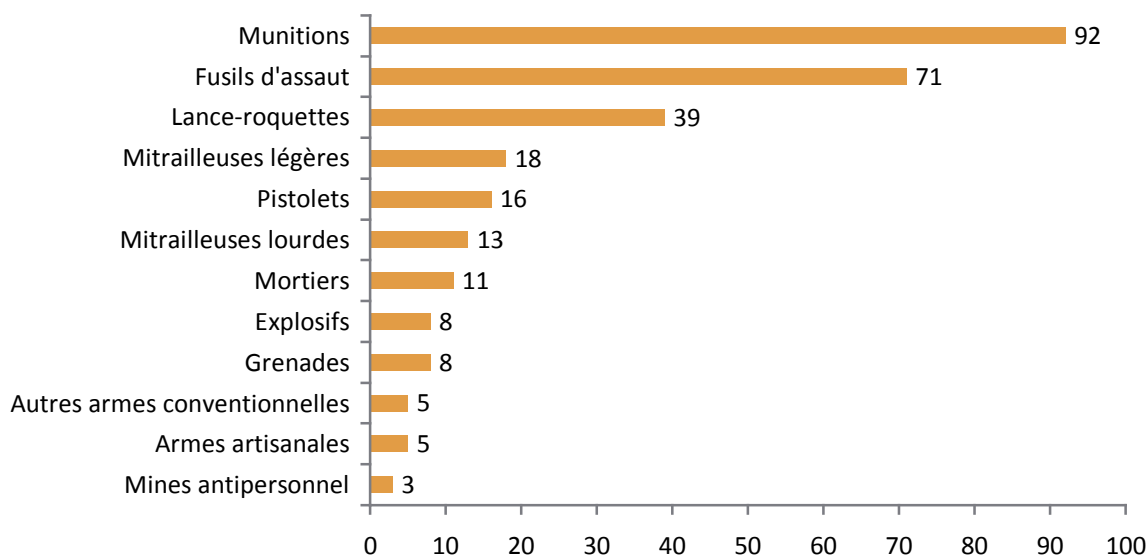


Source : Programme de données sur le conflit, Université d'Uppsala

Les armes datant de conflits anciens intéressent surtout les groupes désireux de fomenter une révolution. Pour les usages courants, la première source d'armes semble être les stocks publics officiels qui ont été achetés en toute légalité, avant d'être détournés vers les marchés illicites. Les criminels semblent pouvoir se procurer ce dont ils ont besoin auprès des forces de sécurité locales, et achètent ou louent des armes à des éléments corrompus de la police et des forces armées. Les importations d'armes ne sont pas le fait de courtiers clandestins, et sont effectuées par les voies commerciales habituelles, avant d'être acheminées vers les criminels et les groupes rebelles par des officiers corrompus ou des gouvernements complices.

La nécessité de s'approvisionner en dehors de la région a encore diminué avec la chute du régime de Kadhafi en 2011. L'ampleur de l'arsenal de Kadhafi doit encore être déterminée par les Nations Unies, mais tout porte à croire qu'il était immense et sophistiqué. C'est principalement au Moyen-Orient que les armements complexes présentent des risques, car la plupart des groupes d'Afrique occidentale n'ont pas l'expertise nécessaire pour tirer profit de ces technologies de pointe. Toutefois, d'importants volumes d'armes à feu classiques ont aussi été amassés pendant les 40 ans du règne de Kadhafi, y compris des dizaines de milliers d'armes importées durant les dernières années.⁶⁶ Ces armes pouvaient être vendues, à un prix unitaire assez bas, à toutes sortes de groupes rebelles ou criminels d'Afrique de l'Ouest. Au nombre des groupes armés les plus préoccupants, citons :

- les groupes armés non étatiques du nord du Mali, y compris les différentes factions d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), Ansar Dine, et le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) ;

Figure 27: Saisies d'armes en Afrique de l'Ouest, 2008-2011

Source : analyse de 38 grandes saisies d'armes réalisées entre le 20 mars 2008 et le 14 novembre 2011⁶⁷

- les groupes sécessionnistes du nord du Niger, en particulier le Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ), le Front de libération de l'Air et de l'Azaouak (FLAA), et le Front de libération du Tamoust (FLT) ;
- Boko Haram, au Nigéria ;
- le Mouvement des forces démocratiques de Casamance, au Sénégal ;
- les « rebelles de la troisième phase » du Delta du Niger, au Nigéria ; et
- les forces loyales à l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo (comme par exemple les Jeunes Patriotes), qui sont désormais réfugiées ou se cachent dans les pays voisins.

Des conflits prolongés pourraient apparaître si ces groupes se retrouvaient dotés des moyens d'action nécessaires, car la région demeure des plus instables. Cette instabilité politique a été confirmée par les récents coups d'état dans les pays suivants :

- Mauritanie (2008)
- Guinée (fin 2008)
- Niger (2010)
- Guinée-Bissau (2012)
- Mali (2012)

Les efforts engagés par la communauté internationale pour promouvoir la stabilité visaient aussi un autre groupe de pays, à savoir ceux qui se relevaient de véritables guerres civiles. De vastes opérations de maintien de la paix menées par les forces des Nations Unies sont toujours en cours dans les pays suivants :⁶⁸

- Libéria (depuis 2003, avec actuellement 7 869 soldats)

- Côte d'Ivoire (depuis 2003, avec actuellement 9 596 soldats).

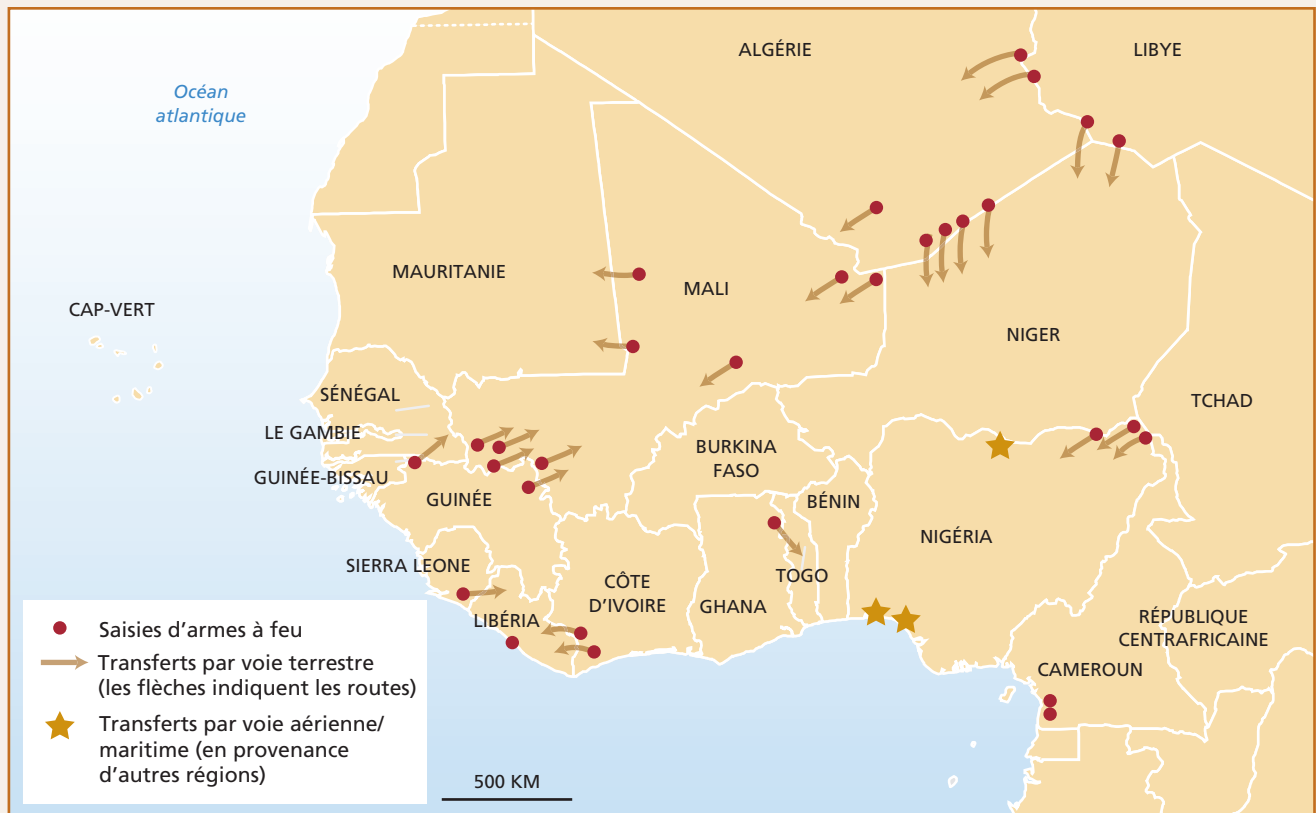
Pour résumer, malgré la baisse du nombre de conflits actifs, de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest endurent encore la présence de groupes de militants, des changements irréguliers de gouvernement, ou les contrecoups de la guerre civile. Même si la demande se déplace, dans le temps et dans l'espace, il y a pléthore d'acheteurs potentiels pour les armes à feu qui circulent dans la sous-région. Comme elles viennent principalement de stocks nationaux, comme ceux de la Libye, il est important que la communauté internationale garde un compte précis des importations licites dans la sous-région.

Comment le trafic est-il réalisé ?

À l'heure actuelle, l'Afrique de l'Ouest n'est pas en mesure de produire ses propres armes, ce qui implique que la plupart des armes en circulation ont leur origine hors de la sous-région.⁶⁹ Le marché est dominé par des armements issus du Pacte de Varsovie. Pour des raisons telles que la formation, les pièces détachées, les munitions et l'habitude, ces armes restent privilégiées, même vingt ans après la fin de la Guerre froide.

Il s'ensuit que la plupart des fusils d'assaut découverts sont des Kalachnikov. À l'heure actuelle cependant, les armes nouvelles sont majoritairement de fabrication chinoise (Norinco Type 56). De même, les mitrailleuses légères que l'on trouve aujourd'hui sont le plus souvent du type PK, telles que la Norinco Type 80. Compte tenu de ces préférences, les munitions repérées sont pour la plupart de calibre 7,62 x 39 mm (pour les fusils d'assaut de type Kalachnikov) ou 7,62 x 54R mm (pour les mitrailleuses polyvalentes de type PK), ainsi que des munitions pour

Carte 5: Importantes saisies d'armes illicites et direction du trafic en Afrique de l'Ouest, (2008-2011)



Source : Analyse de 38 grandes saisies d'armes réalisées entre le 20 mars 2008 et le 14 novembre 2011⁷⁰

mitrailleuses lourdes datant du Pacte de Varsovie. Pour l'essentiel, ces munitions viennent d'Iran, du Soudan ou de la Chine.⁷¹

Les pistolets automatiques proviennent de sources très diverses. Dans les années 70 et 80, la France a fourni les forces de sécurité régionales en pistolets MAB PA-15. On trouve aussi des pistolets de type Tokarev et, dans les zones urbanisées, des modèles commerciaux modernes de marques telles que Glock et Beretta. En général, les saisies de pistolets portent sur d'assez petits lots, à la différence des armes longues.

On ne peut guère parler de flux réguliers, dans la mesure où la source et la destination changent en fonction de l'évolution des événements politiques. Les flux étant majoritairement intra-régionaux, l'essentiel du trafic se fait par voie terrestre, bien que des expéditions aériennes aient aussi été repérées. Les armes peuvent être destinées à des particuliers, ou revendues dans l'un ou l'autre des centres de négoce bien connus, notamment dans le Sahel. Outre les centres traditionnels du commerce d'armes tels qu'Agadez (Niger) et Gao (Mali), ce sont principalement les zones situées autour des massifs montagneux de l'Aïr, du Hoggar et du Tibesti.

Le meilleur moyen de déterminer la source et les modalités du trafic d'armes à feu est d'examiner les saisies récentes ; toutefois, compte tenu des capacités locales de répression, les saisies sont assez rares. La carte ci-dessous illustre les 38

grandes saisies d'armes réalisées entre 2008 et 2011, ainsi que la direction du trafic au moment de l'interception.

Ces saisies mettent en évidence cinq grandes sources d'armes à feu illicites en Afrique de l'Ouest :

- les armes héritées d'anciens conflits survenus dans la région ;
- les armes provenant de conflits récents dans des sous-régions voisines ;
- les armes vendues ou louées par des membres corrompus des forces de sécurité ;
- les armes acheminées par des gouvernements sympathisants ;
- les armes importées de pays hors Afrique, en assez petit nombre.

La première origine (les armes héritées d'anciens conflits) est par exemple illustrée par les saisies faites au Libéria. Les saisies récentes étaient composées d'armes utilisées pendant la deuxième guerre civile libérienne (1999-2003), et de munitions datant de la guerre au Sierra Leone (1991-2002). Malgré tous les efforts mis en œuvre pour les éradiquer, des armes à feu issues de ces conflits vieux de plus de dix ans continuent de refaire surface.⁷²

La deuxième origine (les sous-régions voisines) peut être observée dans des saisies très diverses. Outre la Libye, on a constaté des transferts d'armes provenant d'anciens conflits survenus en Algérie (1992-1998), au Tchad (1990-2010),

en Éthiopie (1974-1991) et au Soudan (1983-2005). À l'heure actuelle, la plupart viennent de l'est du Tchad et du Darfour, au Soudan. Des armes et des munitions d'origine soudanaise ont été découvertes au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Mali, autant de pays qui n'achètent pas d'armes au Soudan.⁷³ Il est cependant fort probable que cet approvisionnement sera bientôt éclipsé par l'offre en provenance de Libye. Le nord du Niger a enregistré une augmentation considérable des saisies d'armes (à destination d'Agadez, plaque tournante régionale de la vente d'armes) et du sud de l'Algérie (en transit vers le Niger et le nord du Mali). Le Président du Niger, Mahamadou Issoufou, a déclaré que des armes libyennes « sont disséminées dans la région tout entière ».⁷⁴

Les flux provenant de la troisième source (agents de sécurité corrompus) ne fléchissent pas, car peu d'États de la sous-région tiennent des registres de leur arsenal, et ils sont donc incapables de repérer les disparitions d'armes. La comptabilité des munitions laisse encore plus à désirer, et la vente de cartouches ici et là supplée aux maigres revenus des agents de police et des soldats dans bien des endroits de la sous-région. Quand ils ne peuvent pas se défaire définitivement de leurs armes, ils leur arrivent de les louer à ceux-là mêmes qu'ils sont censés combattre. Au Nigéria par exemple, la police a récemment arrêté trois officiers qui avaient loué des armes de type Kalachnikov, et vendu 1 200 munitions à des criminels locaux.⁷⁵ D'après une enquête de 2008 de la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères du Burkina Faso, les armes saisies dans le pays venaient, pour la moitié environ, des forces de sécurité nationales, tandis qu'à peine plus de 10 % d'entre elles étaient entrées en contrebande depuis l'étranger.⁷⁶ Ces ventes peuvent s'effectuer d'un pays à l'autre, comme en témoignent les saisies d'armes introduites au Mali depuis la Guinée. Une fois volées, les armes et les munitions étaient transportées dans des camions civils jusqu'au Mali, souvent dissimulées sous des produits locaux.⁷⁷ Des douaniers maliens ont signalé des saisies de fusils d'assaut de type Kalachnikov, de mitrailleuses PK, de lance-roquettes RPG-7 et de différents types de munitions.⁷⁸

Le conflit en Côte d'Ivoire est probablement le meilleur exemple de la quatrième source (gouvernements sympathisants). La Côte d'Ivoire demeure le seul pays d'Afrique occidentale soumis à un embargo sur les armes imposé par les Nations Unies.⁷⁹ Différents groupes d'experts des Nations Unies sur la Côte d'Ivoire ont tour à tour présenté des informations prouvant l'existence de transferts d'armes destinées au groupe rebelle Forces nouvelles depuis le Burkina Faso.⁸⁰ Comme le conclut le Groupe d'experts 2011, le Burkina Faso a « joué un rôle croissant dans l'apport d'une assistance militaire aux Forces nouvelles ».⁸¹ Pour contrer cette menace, le gouvernement de la Côte d'Ivoire a armé des milices et des mercenaires libériens. Conjugée aux fréquentes désertions, cette situation a contribué à l'infiltration des armes dans toute la société. Durant

leur fuite, les forces loyales à l'ancien gouvernement, dont les mercenaires libériens, ont passé des armes militaires de l'autre côté de la frontière avec le Libéria, et au moins trois grandes caches d'armes ont été découvertes en 2011.⁸² Ces armes ont d'ailleurs fait l'objet de nouveaux trafics avec les pays voisins, notamment le Burkina Faso.

Les saisies récentes d'armes issues de la cinquième source (hors Afrique) sont assez rares et souvent controversées. Les meilleurs exemples viennent du Nigéria. Le 26 octobre 2010, les autorités nigérianes ont découvert 240 tonnes de munitions en provenance d'Iran dans 13 conteneurs maritimes. La destination de la cargaison n'est toujours pas claire à ce jour : alors qu'elle était sous douane, le nom du consignataire a été changé pour la Gambie, mais elle aurait été en transit vers une destination hors Afrique occidentale. Une saisie moins connue est intervenue le 17 juin 2009, quand les autorités nigérianes de Kano ont arrêté un avion qui transportait des armes de la Croatie jusqu'en Guinée-Bissau. La mainlevée a été ordonnée après que le gouvernement de la Guinée-Bissau eut confirmé que la cargaison était destinée à son usage officiel.⁸³

Qui sont les trafiquants ?

L'identité des trafiquants est fonction de la source et de la destination des armes, qui évoluent selon l'époque considérée. Membres des forces de sécurité, militants et mercenaires désengagés ou toujours d'active, tous sont susceptibles d'intervenir dans l'achat, le transport et la vente d'armes à feu. Les flux d'armes libyennes destinées au Mali, et ceux de la Côte d'Ivoire au Libéria sont le fait de multiples anciens soldats qui transportent leurs armes, et n'importe qui dans la région pourrait s'en porter acquéreur.

Des agents de transport spécialisés sont parfois impliqués quand de grandes distances doivent être couvertes. Il peut s'agir d'entreprises formelles ou informelles. Les disparités entre les réglementations nationales ont favorisé l'émergence d'une classe de contrebandiers et de négociants professionnels qui tirent profit des différences de régimes d'imposition et de subvention. Ils assurent parfois des transports d'armes, au même titre que n'importe quelle autre marchandise, licite et illicite. Les liens ethniques, très fréquents entre les pays frontaliers de la région, favorisent sans doute ces transferts.

Dans le Sahara, des groupes nomades dominent les mouvements hors route de la contrebande, notamment les cigarettes, l'essence et les armes. Sans leur connaissance fine du désert, les camions à quatre roues motrices utilisés pour transporter ces marchandises se retrouveraient vite ensablés, ou capturés par des brigands. Leur exceptionnelle maîtrise du terrain leur permet de transporter des armes d'est en ouest et du nord au sud. Ces nomades sont rarement les propriétaires des marchandises qu'ils transportent, et ne trouvent leur profit que dans la rémunération de leurs services.

Quelle est l'ampleur du trafic ?

Il serait impossible d'estimer le volume du petit commerce d'armes dans les 15 États d'Afrique occidentale. Cette section est plutôt consacrée au flux qui constitue actuellement la menace la plus aiguë, à savoir l'acheminement de fusils d'assaut provenant des stocks libyens vers les rebelles du Mali. Comme ces derniers les introduisent en contrebande principalement pour leur propre usage, il n'y a pas lieu d'estimer la valeur de ce flux. Les dégâts qu'il occasionne sont de nature plus directe.

L'offre est difficile à estimer pour plusieurs raisons. Tout d'abord, on ne sait pas exactement combien d'armes Kadhafi a amassé pendant ses 40 ans de règne opaque. Deuxièmement, on ne sait pas vraiment quelle est la proportion de ces armes dont disposent les rebelles pour se livrer au pillage. On peut toutefois s'en faire une idée en examinant la gamme des possibles.

De combien de fusils Kadhafi disposait-il ? On peut déjà commencer par évaluer la taille de ses forces de sécurité, et estimer le ratio de fusils par soldat. Selon des estimations de 2011 de l'Institut international d'études stratégiques, les forces armées libyennes se composaient de 76 000 soldats d'active et de 40 000 réservistes.⁸⁴ Le ratio d'armes par soldat varie considérablement, de moins d'un fusil par soldat à plus de dix. Si l'on considère des pays en situation similaire, il est toutefois probable que ce ratio se situe entre deux et six armes à feu par soldat. Cela laisse à penser qu'il existerait entre 250 000 et 700 000 armes à feu dont 70 % à 80 % sont probablement des fusils d'assaut (d'après la composition-type des arsenaux).

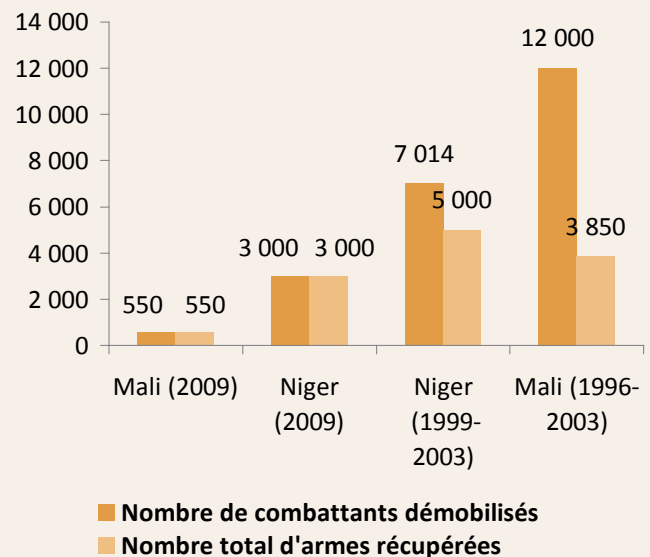
Quelle est la part de ce volume d'armes qui est disponible pour le trafic ? L'une des façons de la calculer serait de comparer le nombre total d'armes disponibles aux armes comptabilisées et aux saisies. Ainsi, plusieurs estimations permettent de penser qu'avant le conflit, la Libye avait un stock de 22 000 systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS). Environ 5 000 ont été sécurisés en Libye, ce qui en laisse 17 000 qui n'ont pas été retrouvés. Les saisies, toutes réalisées en Algérie, portaient en tout et pour tout sur 43 systèmes.⁸⁵ Si 10 % du flux ont été saisis, cela signifie qu'environ 400 MANPADS ont fait l'objet d'un trafic, soit à peu près 2,5 % de l'offre globale.

Si le ratio du nombre d'armes par soldat était de quatre fusils par soldat, l'arsenal de Kadhafi compterait juste un peu plus de 450 000 armes à feu. Si l'on applique un taux de trafic d'armes de 2,5 %, la contrebande représenterait quelque 12 000 armes, dont environ 9 000 étaient probablement des fusils d'assaut. Dans la mesure où ces fusils étaient jugés moins préoccupants que les MANPADS, le taux d'interception pourrait être inférieur et, partant, le nombre d'armes pourrait être le double ou le triple du chiffre annoncé. On peut raisonnablement avancer un chiffre de quelques dizaines de milliers d'armes.

Pour ce qui est de la demande au Mali, on ne connaît pas le nombre de rebelles. Selon diverses estimations, quelque 1 500 à 2 000 mercenaires touaregs pourraient être récemment rentrés de Libye,⁸⁶ avec leurs propres armes au moins. D'après des données de recensement, le Mali abrite actuellement quelque 800 000 Touaregs, dont environ 80 000 hommes adultes.⁸⁷ Si 20 % d'entre eux ont pris part au conflit, cela représenterait 16 000 soldats.⁸⁸ Même si des peuplades non touareg du Nord ont participé aux combats, il semble probable que le nombre de soldats s'établisse lui aussi à quelques dizaines de milliers d'hommes.

Par ailleurs, des déserteurs de l'armée malienne ont rejoint les rangs des rebelles, là encore avec leurs propres armes, et certains rebelles pourraient aussi puiser leurs armes dans des caches datant de précédentes rébellions. Les précédents programmes de désarmement dans la région du Sahel peuvent également livrer quelques indications sur la demande d'armes. Près de 12 000 combattants rebelles, principalement touaregs, ont été démobilisés après la première rébellion au Mali (1996-2003), mais pas plus d'un tiers environ n'a rendu les armes, ce qui laisse à penser qu'il pourrait y avoir des milliers d'armes dissimulées dans des caches. Les soldats démobilisés en 2009, après la seconde rébellion, étaient bien moins nombreux, et tous ont remis leurs armes.

Figure 28: Rebelles démobilisés et armes récupérées à l'issue de précédents conflits dans le Sahel



Source : sources multiples⁸⁹

Le ratio du nombre d'armes par soldat est généralement plus faible chez les groupes rebelles africains qu'au sein des forces armées conventionnelles, et il est de l'ordre d'une arme par soldat.⁹⁰ D'après les estimations de l'offre comme de la demande, quelques dizaines de milliers d'armes pourraient avoir fait l'objet d'un trafic, ce chiffre se situant entre 10 000 et 20 000 pour 2012.

Implications en matière de politiques

Parce que l'essentiel du flux provient de stocks licites, améliorer les contrôles de ces stocks est primordial. Un point de départ simple serait de réaliser un inventaire des armes à feu tant publiques que privées. L'armée et la police devraient, au minimum, tenir des registres de leurs armes et les officiers en être tenus pour responsables. Tenir un compte des munitions devrait aussi devenir une opération de routine. Le développement de l'enregistrement et d'un système de permis pourrait aider à contrôler les armes qui sont entre des mains privées. Les frais collectés pourraient aider ce système à s'autofinancer, au moins en partie.

La plupart des stocks officiels dépassent largement les besoins locaux; en réduire la taille serait donc à envisager. Quand les effectifs des forces de sécurité et le nombre d'arme à feu approcheront de la parité, le personnel sera plus susceptible d'être tenu pour responsable quand les armes viendront à disparaître. En vue de conserver les stocks dans des proportions adéquates, les importations devraient être surveillées et les commandes inhabituelles vérifiées.